

FORMATION DES FORMATEURS DE L'UP LE RENOUVEAU

P. 03

Plus de 200 messagers outillés

Le nouveau code électoral qui exige plus d'entrain et qui fait courir tous les partis politiques régulièrement constitués au Bénin, donne aussi bien du fil à retordre au parti de la vague jaune malgré sa majorité et sa représentativité nationale qui fait de lui la plus grande formation politique à l'ère des réformes politiques en République du Bénin.



ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 05

Louis VLAVONOU ouvre la 1^{ère} session ordinaire ce jour

Les députés béninois retournent au parlement ce jour lundi 15 avril 2024. Leur retour au palais des gouverneurs à Porto-Novo marque le démarrage de la première session ordinaire au titre de l'année 2024.



SANTÉ PUBLIQUE ET BIEN-ÊTRE DES BÉNINOIS

TALON, 08 ans d'engagement sans faille

P. 04



DÉCLASSEMENT DU STADE GMK DE COTONOU

P.10

Voici les exigences à satisfaire



BAVURE POLICIÈRE À NATITINGOU

P. 08

Les auteurs convoqués au tribunal

RECRUTEMENT MILITAIRE SPÉCIAL SUR TITRE DE L'ANNÉE 2023

La phase sportive annoncée pour la période du 19 au 21 avril 2024

P.08

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT AUX FÉDÉRATIONS SPORTIVES AU BÉNIN

TALON alloue près de 8 milliards FCFA pour le développement du sport en

Le Gouvernement du Président Patrice TALON marque à nouveau sa disponibilité à accompagner le développement harmonieux ascendant du sport national. À travers son soutien en mars dernier, 3 milliards 200 millions ont été débloqués pour la prise en charge de la préparation et la participation des équipes nationales aux championnats d'Afrique et championnats du monde.

À titre des subventions annuelles attribuées, le gouvernement a décidé de renouveler son engagement en octroyant aux fédérations sportives et aux clubs professionnels, une subvention d'un montant global de 4 milliards 655 millions de FCFA. Ce qui porte la prise en charge du gouvernement, pour l'année 2024, à un montant total d'environ 8 milliards de FCFA. La cérémonie officielle de remise de chèques s'est tenue, le jeudi 11 avril 2024 au Palais

des Congrès à Cotonou.

Depuis 2016, le Gouvernement s'est engagé à soutenir la pratique et le développement du sport au Bénin. La vision du Gouvernement du Président Patrice TALON, celle de faire du Bénin, une grande Nation sportive, consiste à réaliser d'importants investissements en vue de professionnaliser le sport béninois, former les sportifs et de permettre aux athlètes et tout l'écosystème de renouer durablement avec le chemin de la victoire.

De 2016 à 2024, le montant annuel alloué aux fédérations et clubs a enregistré une croissance exponentielle. Il passe de 79 millions 500 FCFA en 2016 à un montant de 4 milliards 655 millions pour l'année 2024. Cette année, l'État béninois s'est engagé à soutenir activement les fédérations sportives ainsi que les clubs en mettant en place dans une démarche consensuelle, des critères



spécifiques d'éligibilité et d'octroi des subventions.

Désormais, avant de bénéficier d'une subvention, les fédérations et clubs devront répondre à plusieurs critères de dynamisation et d'évaluation. Au nombre de ceux-ci : la qualité de l'encadrement technique, la qualité de la gestion administrative et le fonctionnement de la fédération, la qualité de la gestion financière, la qualité de la gestion stratégique, la qualité de la gestion des ressources humaines opérationnelle, le sponsoring, la capacité d'organisation des compétitions, la démocratisation de la pratique sportive, la performance sportive internationale au niveau des compétitions et type de compétition et le rayonnement international.

En vue d'assurer une pérennisation des ressources allouées aux fédérations, le Ministre des Sports, Monsieur Benoît DATO, a annoncé la mise sur pied d'un mécanisme de suivi, d'évaluation et

de contrôle de la gestion des finances publiques, la seule garantie d'un meilleur financement du sport par le secteur public.

"La balle est désormais dans votre camp, vous devez travailler pour un nouveau visage du mouvement sportif national", a conclu Monsieur Benoît DATO, tout en les invitant à une meilleure gestion des ressources.

S.E.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

FORMATION DES FORMATEURS DE L'UP LE RENOUVEAU

Plus de 200 acteurs formés pour être des messagers du parti

Le nouveau code électoral qui exige plus d'entrain et qui fait courir tous les partis politiques régulièrement constitués au Bénin, donne aussi bien du fil à retordre au parti de la vague jaune malgré sa majorité et sa représentativité nationale qui fait de lui la plus grande formation politique à l'ère des réformes politiques en République du Bénin.

Au fur et à mesure que 2026 s'approche, l'Union Progressiste Le Renouveau qui aspire affirmer sa grandeur et sa primauté sur le landerneau politique national s'active comme il le peut, et ce, à travers des actions et démarches courageuses. C'est dans ce cadre qu'après la première session ordinaire de la Direction Exécutive Nationale du parti qui s'est réunie au mois du mars dernier à parakou, la Haute Direction Politique passe à une vitesse supérieure.

Instruire pour mieux informer les militants à la base sur les nombreuses mutations politiques en cours dans le pays reste l'un des défis majeurs que l'Union Progressiste Le Renouveau compte relever avant 2026 en initiant ce dimanche 14 avril 2024 au Bénin Royal Hôtel une formation des formateurs.

Un peu plus de 200: maires, députés, ministres (anciens comme nouveaux) cadres, personnalités, acteurs et po-

litiques de tous âges, ils proviennent des 13 départements politiques du parti pour se donner rendez vous dans une spacieuse tente climatisée de Bénin Royal Hôtel pour s'informer suffisamment et dans les moindres détails sur la nouvelle loi électorale et sur beaucoup d'autres sujets très utiles et d'intérêts nationaux.

«< Le code électoral révisé et les implications pour le militant UP le Renouveau»>>, c'est autour de cette thématique que s'est déroulée cette session de formation et c'est encore cette thématique qui a servi comme thème pour la première communication au cours de la cérémonie que l'honorable Orden ALLADATIN président de la commission des lois a l'assemblée nationale a développé avec aplomb et une expertise irréfutable.

Au cours de sa communication, il est revenu sur tout le code et toutes les subtilités autour et est appuyé dans cet élan par Léandre Wilfried



HOUNGBEDJI, porte parole du gouvernement qui en plus des innovations que comporte le nouveau code qui n'a rien d'exclusion évoquées par l'honorable est revenu sur ces exigences pour tous les partis politiques régulièrement constitués au Bénin, qu'ils soient de la mouvance ou de l'opposition; sur la nécessité de travailler pour avoir un ancrage solide et une envergure politique nationale. Cette communication qui a gagné en intérêt a suscité un échange vif et bien animé avant la deuxième communication présentée par l'honorable Gérard GBENONCHI, secrétaire général de la Haute Direction politique du Parti qui a planché sur les diverses procédures d'installation des sous sections et section qui démarre en ce mois d'avril même sur toute l'étendue du territoire national.. il faut noter la réactivité et les notes précieuses du président Joseph Fifamin qui s'est constitué lui même en stagiaire au cours de cette séance de formation et surtout ses mots de fin de séance qui convient toute la famille politique à une solidarité et au respect des valeurs



du parti dont essentiellement la dignité, la responsabilité et autres

Après cette étape de formation, le rendez-vous en pris sur le terrain à partir du 20 avril prochain pour l'instal-

lation des sous sections et sections couplée d'avec la formation des militants à la base.

À suivre

Bashola MOUSTAPHA
AFRIQUE MÉDIA



SANTÉ PUBLIQUE ET BIEN-ÊTRE DES BÉNINOIS

Talon, 8 ans d'engagement sans faille

Le Président Patrice Talon a marqué l'histoire du Bénin en réalisant une série de projets ambitieux visant à révolutionner le secteur de la santé. Ces projets structurants ont pour objectif de transformer les infrastructures sanitaires et renforcer l'accès aux soins pour tous les Béninois.

Un investissement massif...

Le Président Patrice Talon a dirigé des investissements massifs pour la construction et la modernisation de plusieurs infrastructures sanitaires à travers le pays. Le CHUR d'Abomey-Calavi en est la vedette, ainsi que la construction de plusieurs centres hospitaliers régionaux et spécialisés dans tout le pays, ainsi que le laboratoire national de contrôle de la qualité des produits de santé et de l'eau.

Amélioration continue des services

En plus de moderniser les infrastructures, le président Talon œuvre également pour améliorer les services de santé offerts à la population par l'acquisition d'équipements tels que les unités d'IRM au profit du CNHU, des CHUD Borgou et Ouémé. Cette vision d'amélioration continue des services se matérialise dans les projets à venir, tels que



l'acquisition de 200 ambulances et le développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU, visant à assurer une prise en charge plus rapide et efficace

des patients, notamment dans les zones reculées.

Priorité à la santé maternelle et infantile

La santé maternelle et infantile a été placée au cœur des préoccupations du président Talon, comme en témoignent les investissements à l'HOMEL et l'élaboration des nouveaux projets de construction d'un CHU Mère-Enfant à Togbin et d'un Institut Mère Nouveau-Né de niveau III à Fidjrossè. Une ambition matérialisée pour garantir des soins spécialisés de qualité pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, contribuant ainsi à réduire la mortalité maternelle et infantile dans le pays.

Renforcement du personnel médical

Le président Talon a mis un fort accent sur le renforcement du personnel médical tout au long de ses huit années de gouvernance. Grâce à des recrutements

continus et à des programmes de formation et de développement des compétences, il a veillé à ce que les établissements de santé disposent d'un personnel qualifié pour répondre aux besoins croissants de la population.

Plusieurs professionnels de santé seront recrutés, des centres de simulations et de perfectionnement seront construits pour concourir à renforcer davantage les services de santé.

Innovation et numérisation

Soucieux d'adopter les dernières avancées technologiques, le Président Talon a également prévu d'investir dans la promotion de la e-santé et la mise en place de solutions digitales innovantes telles que la traçabilité des produits de santé à travers une e-pharmacie. Ces initiatives témoignent de sa volonté de moderniser le système de santé et de le rendre plus efficace et transparent.

COLL. EXT.



PALAIS DES GOUVERNEURS À PORTO-NOVO

Louis VLAVONOU ouvre la 1^{ère} session ordinaire ce jour

Les députés béninois retournent au parlement ce jour lundi 15 avril 2024. Leur retour au palais des gouverneurs à Porto-Novo marque le démarrage de la première session ordinaire au titre de l'année 2024.



Après les vacances parlementaires, les 109 députés de la neuvième législature reprennent du service. Les portes de l'hémicycle s'ouvrent donc ce jour lundi 15 avril 2024 pour accueillir les travaux de la première session ordinaire au titre de l'année 2024.

La première session ordinaire de l'année a lieu dans la première quinzaine du mois d'avril selon la Constitution :

«L'Assemblée se réunit de plein droit en deux sessions ordinaires par an. La première session s'ouvre dans le cours de la première quinzaine du mois d'avril. La deuxième session s'ouvre dans le cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre.»

La séance «ne peut excéder trois mois», précise la disposition constitutionnelle. Cette exigence, mentionnée à l'article 87 de la Loi fondamentale du Bénin, figure aussi dans le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale en son article 4.

Au menu de la session

La séance devrait être marquée par une cérémonie solennelle avec la participation des membres du gouvernement béninois, des corps diplomatiques accrédités au Bénin et de plusieurs couches socio-professionnelles. Le président de l'Assemblée nationale, Louis Gbehounou Vlavonou, va délivrer un discours pour acter le démarrage des travaux.

Dans son discours, Louis Gbehounou Vlavonou annoncera entre autres, les sujets à aborder durant les travaux qui interviennent après la séance extraordinaire déroulée du 21 février au 05 mars 2024. Cette dernière avait à examiner douze dossiers dont le vote du nouveau Code électoral.

Ce jour 15 avril, les sujets non examinés au cours de la session extraordinaire pourraient être reconduits. Le porte-parole du président de l'Assemblée nationale avait animé le jeudi 11 avril 2024 dernier, une conférence de presse pour décliner les grands axes de la session ordinaire.

D. R.

BÉNIN POLITIQUE

Paul HOUNKPE déplore les dissensions internes au sein de l'opposition

A l'occasion d'un week-end de formation et de sensibilisation organisé samedi 13 avril 2024 pour les militantes du parti FCBE, Paul Hounkpè, Secrétaire Exécutif National de la Force Cauris pour un Bénin Émergent (SEN/FCBE), a réitéré ses préoccupations concernant le caractère exclusif du nouveau code électoral.

Paul Hounkpè exprime son désarroi quant au fait que la loi électorale en vigueur ne reflète pas les volontés et aspirations du peuple béninois. Secrétaire exécutif national de la Force Cauris pour un Bénin Émergent, un parti d'opposition au régime actuel, il s'interroge sur les nouvelles disposi-

tions de ladite loi. « Comment peut-on, au nom du développement, remettre en question tous les acquis de l'année 90 ? », s'interroge-t-il.

Il compare le processus législatif à la confection d'un vêtement, soulignant l'importance de prendre en compte les dimensions spécifiques de ceux qui le porteront. « On ne peut pas nous imposer des vêtements », déclare-t-il. « Lorsque vous habillez un lézard, vous devez anticiper où sa queue sortira. Cela signifie que les Béninois doivent être considérés avant tout. »

Le Secrétaire exécutif national de la FCBE va jusqu'à accuser certains acteurs

de manipuler les lois pour contraindre les électeurs à des choix qui ne correspondent pas à leurs volontés. « Nous avons l'impression que des gens façonnent les lois pour obliger les électeurs à faire des choix qu'ils ne veulent pas », a-t-il laissé entendre.

Dissensions internes au sein de l'opposition

Au-delà des préoccupations liées au code électoral, le secrétaire exécutif national du parti FCBE déplore également les dissensions internes au sein de l'opposition. Il constate que, plutôt que de se renforcer, l'opposition se fragilise.

Hounkpè souligne également l'importance de la



participation de son parti aux élections législatives de 2019, affirmant que cette décision a été mûrement réfléchie dans le but de mettre le régime à l'épreuve et de contribuer à la paix au Bénin.

« En 2019, nous avons dit de ne pas brûler la case du

menteur mais plutôt de le décoiffer », déclare-t-il. « C'est pourquoi nous avons décidé d'aller essayer leurs lois qu'ils jugeaient meilleures. À l'arrivée, ils ont compris que ce n'était rien de bon. Et depuis, il y a toujours des modifications. Nous les avons mis à nu.

D. R.



EMERIC
Production

SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvé.

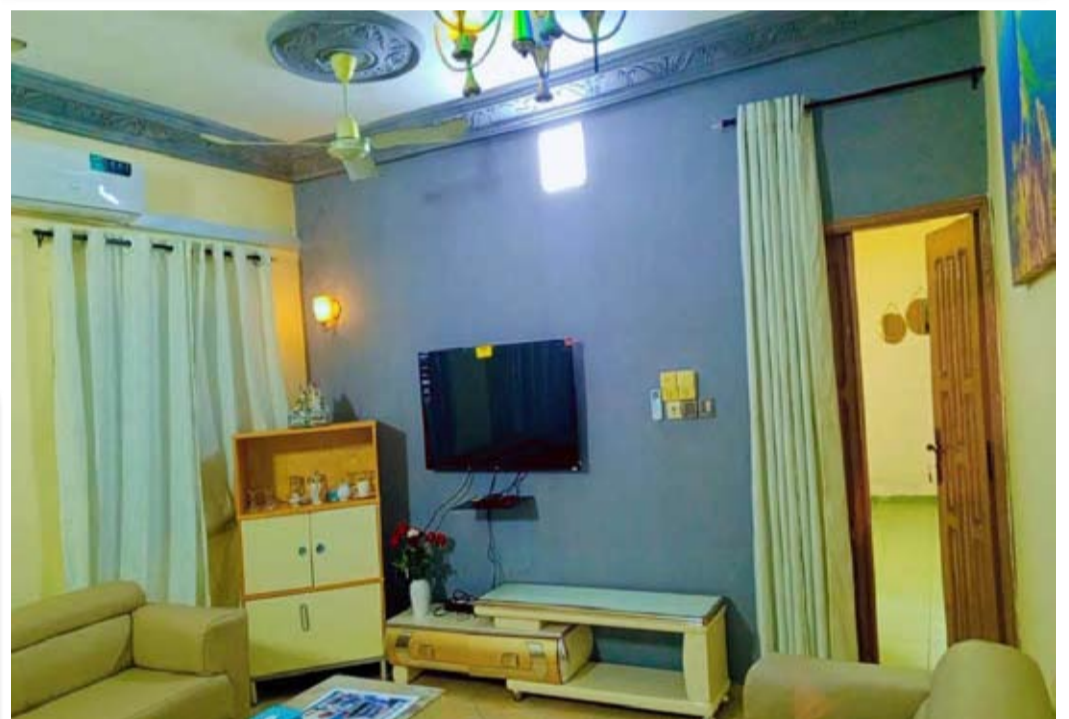
Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvé non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.


Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

RECRUTEMENT MILITAIRE SPÉCIAL SUR TITRE POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2023

La phase sportive prévue pour la période du 19 au 21 avril 2024

Dans le cadre de la 2^{ème} vague du concours de recrutement militaire spécial sur titre pour le compte de l'année 2023, il sera procédé dans la période du Vendredi 19 au Dimanche 21 avril 2024 à la sélection de jeunes filles et de jeunes gens âgés de 18 à 30 ans préalablement enregistrés lors de la phase d'inscription. Cette sélection se déroulera dans les chefs-lieux des douze (12) départements et consistera en une course à pied sur une distance de 6Km pour les filles et 8Km pour les garçons. Le rassemblement des candidats est prévu pour 06 heures dans chaque département sur les points indiqués dans le communiqué ci-joint.





MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

DIRECTION DE L'ORGANISATION
ET DU PERSONNEL DES ARMÉES

N°24-2-028/EMG/DOPA/DRF/IR/SA

01 BP 772 Cotonou
Tél : 00229 21.30.02.58
Etat-majorgeneral.fab@yahoo.fr

Cotonou, le 09 avril 2024

COMMUNIQUE RADIO

Le Chef d'Etat-major général des Forces armées béninoises communique :

Dans le cadre de la 2^{ème} vague du concours de recrutement militaire spécial sur titre pour le compte de l'année 2023, il sera procédé dans la période du vendredi 19 au dimanche 21 avril 2024 à la sélection de jeunes filles et de jeunes gens âgés de 18 à 30 ans préalablement enregistrés lors de la phase d'inscription.

Cette sélection se déroulera dans les chefs-lieux des douze (12) départements et consistera en une course à pied sur six (06) kilomètres pour les filles et huit (08) kilomètres pour les garçons. Le rassemblement des candidats est prévu pour 06 heures précises dans chaque département sur les points ci-après :

- Département de l'Alibori : Entrée du camp militaire de Kandi ;
- Département de l'Atacora : Agence Ecobank de Natitingou ;
- Département de l'Atlantique : Carrefour Toussaint Louverture ;
- Département du Borgou : Entrée Ouest du camp militaire Séro Kpéra de Parakou ;
- Département des Collines : Entrée du camp militaire de Dassa-Zoumè ;
- Département du Couffo : Préfecture d'Aplahoué ;
- Département de la Donga : Devanture de la Mairie de Djougou ;
- Département du Littoral : Fin pavé Fidjrossè (route des pêches) ;
- Département du Mono : Préfecture de Lokossa ;
- Département de l'Ouémé : Carrefour cinquanteaire ;
- Département du Plateau : Carrefour NOCIBE, route de Pobè ;
- Département du Zou : Carrefour Lapin (Abomey).

A cet effet, chaque candidat est tenu de se présenter en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité. Le calendrier de passage des Communes sera affiché dans les préfectures.

Aussi, le Chef d'Etat-major général informe-t-il que, tout candidat ou individu auteur ou coauteur de tricherie de quelque nature que ce soit, pendant cette épreuve sportive, sera disqualifié et mis à la disposition du Directeur Général de la Police républicaine pour des poursuites judiciaires conformément aux textes en vigueur.



 Général de Division *[Signature]* C. A. GBAGUIDI
 Chef d'Etat-major général

BAVURE POLICIÈRE SUR UN CIVIL À NATITINGOU

Les policiers convoqués au tribunal

Une vidéo choquante circulant sur les réseaux sociaux depuis le vendredi 12 avril 2024 dernier, a suscité colère et indignation au sein de l'opinion publique. Il s'agit d'une bavure policière sur un civil à Natitingou.

Dans la séquence vidéo d'une durée de neuf minutes, des fonctionnaires de police sont vus aux côtés d'un véhicule pick-up, certains debout et d'autres maîtrisait le civil. La scène, survenue à Natitingou, au Nord du Bénin, montre un des agents donner de façon répétitive, des coups de rangers au civil, étendu au sol à côté d'une moto de marque Bajaj. D'autres civils présents semblent impuissants face à cette situation surréaliste.

La diffusion de cette vidéo a déclenché une vague de colère et d'indi-

gnation sur les réseaux sociaux. De nombreux internautes ont condamné l'excès de zèle des agents de la police républicaine. «NON, NON, NON A LA VIOLENCE POLICIÈRE. On ne devrait pas craindre la police mais se sentir en sécurité quand ils sont là», a écrit le rappeur Vano Baby sur sa page Facebook en légende d'une capture d'écran de la vidéo.

Selon les informations de Serge Nonvignon, membre de la cellule de communication de la présidence, l'affaire est déjà devant la justice. Les individus impliqués, policiers et civils seront présentés au procureur de la République près le tribunal de Natitingou le lundi 15 avril 2024. En attendant l'issue de cette affaire, les citoyens espèrent que les fautifs seront sanctionnés à la hauteur de l'acte posé.

NOUVELLE ÈRE D'INNOVATION DANS LA RESTAURATION AU BÉNIN

ANOPROBACAR-BENIN, une nouvelle force nationale

(L'appel à l'action de son Président Dieudonné ADGBODJINO)

Dans le paysage dynamique de l'industrie de la restauration au Bénin, une nouvelle ère d'innovation et de collaboration émerge avec l'avènement de l'Association Novatrice des Promoteurs de Bars, Cafés et Restaurants du Bénin (ANOPROBACAR-BENIN). Cette initiative novatrice vise à rassembler les acteurs clés de ce secteur vital de l'économie pour pro-

mouvoir une synergie d'actions entrepreneuriales et communautaires.

En effet, l'ANOPROBACAR-BENIN aspire à être la voix unifiée des promoteurs de bars, cafés et restaurants du Bénin, en œuvrant pour la croissance et le développement durable de l'industrie. Ses objectifs incluent la promotion de bonnes pratiques commerciales, la défense des intérêts profes-

sionnels, ainsi que la mise en place de programmes de formation et de développement des compétences.

En rejoignant l'ANOPROBACAR-BENIN, les promoteurs de bars, cafés et restaurants bénéficieront d'un large éventail d'avantages, notamment l'accès à des ressources professionnelles, des opportunités de réseautage, et une plateforme pour partager les meilleures pratiques. De plus, l'association offrira un soutien précieux dans les domaines de la réglementation, de la gestion des crises et de la promotion de l'entrepreneuriat responsable.

Le Président du Bureau Exécutif National de cette faïtière appelle tous les promoteurs de bars, cafés et restaurants du Bénin à saisir cette opportunité unique de faire partie d'une initiative qui façonne l'avenir de leur industrie. « En adhérant à l'ANOPROBACAR-BENIN, vous contribuez non seulement à renforcer votre propre entreprise, mais aussi à promouvoir le développement économique et social de notre pays. Ensemble,



unis dans notre engagement envers l'excellence et l'innovation, nous pouvons créer un avenir prospère pour l'industrie de la restauration au Bénin », dit-il.

L'ANOPROBACAR-BENIN, bien plus qu'une simple association professionnelle d'entvergure nationale, est un catalyseur pour le changement

et la croissance dans l'industrie de la restauration au Bénin. Vite vous la rejoignez dès aujourd'hui pour faire partie de cette initiative visionnaire, vite vous contribuez à façonner un avenir vibrant pour votre entreprise et votre communauté.

Tchékpémi Jacques AHOUAN-SOU (Collaboration Extérieure)



DÉNONCIATION DES PRATIQUES COMMERCIALES ABUSIVES AU BÉNIN

Un numéro vert dédié pour les dénonciations

Dans un communiqué daté du 11 avril 2024 dernier, la ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé la mise en place d'un numéro vert, le 113, à disposition des citoyens et des consommateurs pour signaler les pratiques commerciales douteuses.

Un numéro vert 113 pour dénoncer les pratiques commerciales abusives au Bénin. Il s'agit notamment du 113, qui est accessible gratuitement du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de

9 heures à 15 heures. Il offre une plateforme pour dénoncer diverses infractions et abus, notamment le non-respect des prix homologués, des prix réglementés, de la qualité et de la quantité des produits.

Selon les précisions du communiqué, le même numéro couvre également les violations des dispositions relatives à la campagne de commercialisation des produits tropicaux tels que la noix de cajou, le soja et le karité. Les pratiques commerciales nuisibles à la santé, telles que la vente et la distribution de

produits périmés ou avariés, peuvent également être signalées.

La ministre du Commerce et de l'Industrie a assuré aux citoyens que les appels vers le numéro 113 seront traités par des agents formés qui garantiront la confidentialité de chaque plainte et agiront avec diligence pour y donner suite. Cette initiative vise à renforcer la protection des consommateurs et à promouvoir des pratiques commerciales équitables et conformes à la réglementation en vigueur.

D. R.



DÉCLASSEMENT DU STADE GMK DE COTONOU

Voici la liste des choses à refaire en urgence

Déclaré éligible par la Confédération Africaine de Football (CAF), les autorités béninoises ont encore du pain sur la planche pour que le stade de l'amitié Général Mathieu Kérékou réponde aux normes internationales. Après la visite d'une mission d'observation de la CAF, il s'avère que presque tout de ce stade doit être revu avant que le stade soit homologué. Et ceci, malgré les 13 milliards FCFA dépensés sur ce dernier. Dans un document diffusé par le média Peace FM, la CAF a rendu public, la liste des exigences pour espérer un jour que l'équipe nationale joue ses matchs à domicile au Bénin. Ci-dessous, la liste des remarques et recommandations de la CAF.

1- Les environs du terrain de jeu

Terrain de jeu
o Améliorez les conditions du terrain aux meilleurs standards ;

o Recommandation d'engager une entreprise professionnelle pour maintenir le terrain.

Éclairage de terrain

o L'intensité de la lumière du stade est insuffisante et l'éclairage ne couvre pas de manière uniforme les différentes zones du terrain de jeu. Le stade dispose d'un système d'éclairage mais qu'il faut améliorer pour atteindre le lux selon les exigences de la CAF ;

o Pour les matchs qui ne se disputeront pas pendant la journée et qui se joueront en soirée avec l'éclairage :

o Un éclairage horizontal minimum de 1200 Lux doit être fourni sur tout le terrain.

2- Équipes et officiels de la CAF

Vestiaire de l'équipe hôte et visiteuse

o Les vestiaires des équipes ne sont pas aux normes requises ;

o Installer des casiers et des sièges modernes, de haute qualité et design ;
o Il faut faire un branding dans les vestiaires des équipes ;

o Renforcer la lumière dans les vestiaires des équipes ;

o Installer sol non-glissant.

Vestiaires des arbitres

o Les vestiaires des arbitres ne sont pas aux normes requises

o Installer des casiers et des sièges modernes, de haute qualité et design
o Renforcer la lumière dans les vestiaires des équipes ;

o Installer sol non-glissant.

Bureaux de la CAF

o Installer des équipements de bonne qualité dans le bureau de la CAF

3- Côté médical

Installations de premiers secours et de traitement pour les joueurs et les officiels

o Le stade doit être pourvu d'une infirmerie pour les joueurs et d'une infirmerie pour les officiels, chacune dotée de matériels suivants :

o Une (1) table d'examen et soins.

o Médicaments d'urgence.

o Boîte de petite chirurgie.

o Respirateur artificiel.

o Oxygène avec masques de différents calibres / voies aériennes.

o Attelles (fractures de la colonne vertébrale et des membres).

o Brancards.

o Aspirateur.

o Nécessaires pour une voie veineuse en urgence.

o Défibrillateur externe automatique.

o Moniteur cardiaque.

o Électrodes.

o Cathéters veineux centraux.

o Matériels d'intubation.

o Matériels d'immobilisation tels que le matelas vide, le plan dur, le collier cervical.

o Stéthoscope.

o Tensiomètre à brassard diamètre 10 cm / 66 cm.

o Torche.

o Marteau à reflexe.

o Glucomètre et / ou bandelettes + lancettes pour test de glycémie.

o Thermomètre digital.

o Oxymètre de pouls.

o Capnomètre.

Salle de contrôle antidopage

o Le stade dispose d'une salle dédiée pour le contrôle antidopage qui est située à proximité des vestiaires des équipes ;



o Veiller à ce que la salle de dopage réponde à toutes les exigences de la CAF ;

o Le stade doit être pourvu d'une salle de contrôle antidopage conforme aux exigences suivantes :

o La salle de contrôle antidopage doit être située à proximité des vestiaires des équipes. Elle ne doit pas être accessible au public ni aux médias, sauf dérogation spéciale de l'Officier Médical de Contrôle Antidopage ;

o Elle doit avoir une salle d'attente, un bureau pour l'Officier Médical de Contrôle Antidopage et des toilettes, tous contigus ;

o La salle d'attente doit faire partie du bureau ou être immédiatement contiguë au bureau de l'Officier Médical de Contrôle Antidopage (une cloison entre les deux zones est aussi acceptable). Elle doit disposer d'un écran téléviseur, d'un réfrigérateur équipé en boissons non alcoolisées dans des bouteilles d'eau minérale scellées, d'une corbeille à poubelle, d'un climatiseur ou d'un ventilateur, des places assises pour au moins huit (8) personnes ;

o Le bureau du médecin du contrôle antidopage doit contenir une (1) table, quatre (4) chaises et un espace de toilette (adjacent à la pièce ou à la salle elle-même), une (1) armoire à clé, un lavabo et un miroir, deux (2) grandes corbeilles à poubelle, une (1) table pour le matériel de contrôle antidopage ;

o Les toilettes doivent être immédiatement à côté de la salle de contrôle antidopage, avec un accès privé direct. Elles doivent contenir une toilette assise, du papier hygiénique, un lavabo avec de l'eau courante, un miroir, des serviettes, une corbeille à poubelle, si possible, une douche.

4- Zones réservées aux spectateurs

Entrées et sorties réservées au public

o La signalisation dans le stade est insuffisante ;

o Toutes les voies d'accès au stade doivent être correctement signalisées (par exemple au moyen de pictogrammes internationaux) pour guider les spectateurs vers leurs secteurs qui leur sont assignés. Toutes les portes et tous les portails d'entrée et de sorties doivent être opérationnels et clairement indiqués par une signalisation internationale ;

o L'accès des spectateurs au stade ne répond à aucune norme de sécurité car il n'existe pas des tourniquets moins encore des corridors. Toutes les portes d'accès au stade ne dispose pas de mécanisme pouvant conduire au contrôle du flux des spectateurs à l'entrée ;

o Le stade doit être équipé de contrôles d'accès électroniques modernes et de systèmes de comptage mécaniques qui permettent d'analyser les données en temps réel et d'empêcher l'utilisation de tickets de contrefaçon et de surpeuplement ;

o Le stade n'est pas équipé de systèmes de comptage mécaniques ;

o Le stade n'est pas équipé de contrôles d'accès électroniques modernes.

o Le stade n'est pas équipé de contrôles d'accès électroniques modernes.

Centre opérationnel de site (COS)

o Le COS est mal placé dans le stade ;
o Le stade doit disposer d'un centre opérationnel de site fonctionnel avec une bonne vue de l'ensemble de l'intérieur du stade. Il doit être équipé de moniteurs de vidéosurveillance et d'une fonction prioritaire sur le système de sonorisation en cas d'annonce d'urgence. Il doit être doté de personnel suffisant et servir de centre de commandement et de contrôle de la sûreté et de la sécurité ;

Locaux de premiers secours pour les spectateurs

o Le stade ne dispose pas des locaux de premiers secours pour les spectateurs parfaitement équipés.

[Suite en page 11](#)

Stade GMK : Voici la liste des choses à refaire ... (suite & fin)

5. VVIP, VIP et zone d'accueil(s)

Places des VIPs et VVIPs

o Installation d'une barrière devant la première rangée (fibre de verre)

6. Zones réservées aux médias

Zone de travail des médias

o Le stade ne dispose pas d'une zone de travail des médias.

o Améliorer les sièges de la tribune VVIP

Tribune de presse

o Ne répond pas aux normes exigées. Il faut installer de matériaux adaptés à cette zone et de haute qualité ;

o Dans la tribune de presse, toutes les places assises avec pupitre doivent être munies d'une prise électrique et de prises de téléphone/connexions internet (WI-FI). Les pupitres doivent être suffisamment grands pour y placer un ordinateur portable et un bloc-notes.

o La Media Tribune devrait être accessible directement depuis le Centre des médias, le poste d'interview flash, la zone mixte et la salle de conférence de presse.

o Dans la tribune de presse, les places sans pupitre doivent également être fournies.

Salle de conférence de presse

o Ne répond pas aux normes exigées

o La salle de conférence doit être aménagée et équipée avec des matériaux de haute qualité ;

o La salle de conférence de presse doit être équipée d'une plate-forme pour caméras, d'une estrade, d'une boîte de branchement centralisée, d'un système de sonorisation, d'une connexion Internet (WI-FI) et de chaises.

o Cette salle ou partie de salle doit disposer d'au moins cinquante (50) sièges pour les représentants des médias.

o À l'avant, idéalement près de la porte d'accès principale, une plate-forme avec un bureau et des sièges est nécessaire pour les entraîneurs, les joueurs et le responsable des médias de la CAF.

o A l'arrière, une plate-forme de caméra 2mx3m et d'une hauteur de 0,5 m sont nécessaires en position centrale pour la caméra principale.

o Un système audio est requis avec des microphones et des haut-parleurs.

Zone Mixte

o La Zone Mixte est située à l'opposé du bâtiment des installations des medias, elle doit être dotée selon le règlement stades CAF

Zones réservées pour les photographes

o Des sièges, des fils électriques, une connexion Internet (WI-FI) et des câbles doivent être disponibles dans la zone des photographes ;

7- Domaine de la télévision et de la radiodiffusion

Positions des caméras

o Pas de plate-forme principale de caméra fournie dans la tribune au côté Ouest

o Une (1) plate-forme principale de caméra doit être fournie dans la tribune au côté Ouest. Elle doit être située au centre, à une hauteur au-dessus du terrain, ce qui garantit une qualité d'image optimale.

o La position de la caméra principale doit être exactement conforme à la ligne de démarcation et être à une hauteur qui forme un angle de 27-35° entre le plan horizontal et le point central.

Positions postes de commentateurs télévision et radio

o Vérifier les exigences

8- Site d'entraînement

Exigences minimales des sites d'entraînement

Le site d'entraînement doit avoir les exigences minimales suivantes :

o Éclairage avec une capacité minimale de 500 LUX ;

o Au moins un (1) vestiaire équipé de 23 sièges et casiers ;

o Un espace de banc équipé de 20 sièges pour les joueurs de réserve et les officiels de l'équipe ;

o Deux (2) Buts mobiles

o Un minimum de cinq (5) douches, trois (3) toilettes, cinq (5) éviers et quatre (4) urinoirs ;

o Une ambulance doit être disponible pour chaque site d'entraînement pendant les séances d'entraînement des équipes ;

o Clôtures sécurisées autour du site d'entraînement ;

o Entrées et sorties sécurisées.

9. Hôtels et Hôpitaux

Autres – Remarques générales

o Des équipements pas aux normes dans plusieurs domaines.

o Finaliser les travaux de construction autour du périmètre du stade.

TOURNOI NONVITCHA 2024

La grand tournoi populaire de football lancé

(Grand-Popo et Agoué II se neutralisent d'entrée)

Le grand tournoi populaire de football organisé chaque année, dans le cadre de la célébration de la fête identitaire des Xwlà et Xwélé « NONVITCHA » a pris son envol ce samedi 13 avril 2024 au stade omnisports de Grand-Popo. Le match d'ouverture de cette 103e édition du tournoi de NONVITCHA a opposé l'équipe de Grand-Popo (le champion en titre à celle d'Agoué II. Score nul et vierge (0-0).

bres de l'Association Nonvitcha et son comité de sport, la 103e édition du tournoi populaire de football « NONVITCHA » a livré ses premiers spectacles. L'équipe d'Agoué II a tenu en échec les champions en titre, zéro but partout. Les férus du football de la cité balnéaire ont eu droit à un beau spectacle du sport roi.

Faut-il notifier que la première journée du tournoi « NONVITCHA » se poursuit et s'invite dans la cité des Kotafon ce dimanche 14 avril 2024. L'équipe d'arrondissement de Djanglanmey affronte celle de Gbéhoué à partir de 16h. Encore un spectacle du football à ne pas manquer sous aucun prétexte.





ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40